

La privatisation: Quel avenir pour les sociétés d'Etat?

par Jeanne Kirk Laux

La privatisation est devenue politique officielle avec l'élection d'un gouvernement conservateur à Ottawa, en septembre 1984. Comme l'indiquait succinctement le ministre des Finances, "les Sociétés de la couronne qui ont une valeur commerciale, mais ne répondent plus aux objectifs de la politique publique, seront vendues". La vente des sociétés de la couronne est apparue d'emblée comme faisant partie d'un mandat plus élargi tel que défini par les Conservateurs dans leur "*Exposé économique et financier*"; un mandat qui ne se borne pas à réduire la dette publique et à relancer la croissance économique, mais cherche surtout à "redéfinir le rôle de l'Etat".

Sans même attendre l'annonce d'un énoncé de politique détaillé, le ministre de l'Industrie déclara que tous les intérêts financiers de la compagnie de holding gouvernementale, la Corporation de Développement des Investissements du Canada (CDIC), dont les actifs représentent une valeur comptable de près de \$2 milliards, seraient mis aux enchères. L'initiative du ministre fut entérinée par la mise sur pied d'un groupe de travail ministériel sur la privatisation pour en coordonner la vente. De fait, au printemps 1986, le gouvernement fédéral s'était départi de près de 90% des actifs qu'il détenait dans la Corporation de développement du Canada, et avait vendu la société aéronautique De Havilland, le fabricant d'armes, les Arsenaux canadiens Ltée, et la compagnie de transport maritime, la Société des transports du Nord Ltée, sans oublier les offres d'achat pour procéder à la privatisation de trois autres sociétés d'Etat.

Cette remise en question du rôle de l'Etat dans le secteur économique, et plus spécifiquement du rôle de ses entreprises commerciales, n'est pas une démarche qui est propre au Canada seulement. Cette tendance à la privatisation a débuté en Grande-Bretagne avec l'élection en 1979 du gouvernement de Mme Thatcher dont le discours du Trône proposa de "réduire les propriétés d'Etat et de favoriser la concurrence en mettant celles-ci en vente". Toutefois, la privatisation ne devrait pas être perçue comme l'apanage des gouvernements néo-conservateurs. Dans l'Europe du début des

Jeanne Kirk Laux est professeure au département de science politique de l'Université d'Ottawa.

Traduit par Richard Cummings.